

Comment assurer votre sécurité numérique ?

6 octobre 2021

De nombreuses démarches quotidiennes (achats, réservations, déclarations administratives, etc.) sont désormais réalisables en ligne et s'effectuent sur ordinateur, tablette ou téléphone mobile, via les sites internet, messageries et réseaux sociaux. Si dans la plupart des cas ces outils numériques vous facilitent la vie, leur usage peut être détourné par des personnes mal intentionnées afin de pirater vos données.

Découvrez nos conseils pour assurer votre sécurité numérique :

- Sécurisez votre terminal informatique : mise à jour, verrouillage, sauvegarde,
- Sécurisez vos achats en ligne,
- Sécurisez vos mots de passe,
- Utilisez votre messagerie de façon sécurisée,
- Méfiez-vous des faux sites administratifs,
- Communiquez sur les réseaux sociaux avec précaution

Voir : [Droits et protection sur internet](#)

Par Bercy Infos le 29/09/2021